



LA PIPISTRELLE PYGMÉE

Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)

Sans l'avènement de la génétique moléculaire et l'usage généralisé des détecteurs d'ultrasons, cette toute petite pipistrelle serait sans aucun doute restée ignorée des chiroptérologues. Révélée comme une bonne espèce en 1997, son identification en main demeure problématique tant elle ressemble à la Pipistrelle commune. Néanmoins, elle peut en être distinguée par ses émissions ultrasonores, d'un registre supérieur à celui de sa cousine.

ÉCOLOGIE

À la lueur de nos connaissances actuelles, les milieux de prédilection de la Pipistrelle pygmée ne diffèrent pas beaucoup de ceux de la Pipistrelle commune. Cependant, plusieurs études soulignent sa dépendance plus marquée pour les ripisylves et les plans d'eau de toute nature, qui, au cours de la période de reproduction, constituent ses principaux terrains de chasse (Bartonička & Řehák, 2004). Comme la Pipistrelle commune, avec laquelle elle peut du reste vivre en sympatrie, c'est une espèce très anthropophile, s'installant souvent durant la belle saison dans divers éléments structurels creux de bâtiments modernes ou anciens. Elle est également connue pour occuper des nichoirs et fréquenter des cavités d'arbres à l'automne pour les pariades. Quant à ses gîtes d'hivernation, les quelques données en notre possession portent à croire qu'elle s'installe de préférence dans le milieu bâti, notamment sous des toitures, où parfois près d'une centaine d'individus peuvent se réunir. Toutefois, étant donné que l'essentiel de nos observations relève d'interventions sur des sites anthropogènes, et qu'il est en outre toujours beaucoup plus difficile de découvrir des gîtes naturels d'hivernation, nous ne pouvons pas nous en assurer de manière certaine.

Le régime alimentaire de la Pipistrelle pygmée ne diffère pas beaucoup de celui de la Pipistrelle commune. Cependant, par le fait qu'elle exploite plus souvent des milieux proches des eaux, certains insectes aquatiques, tels que les chironomes et les éphémères, apparaissent plus souvent sur la liste de ses proies. Quant à ses méthodes de chasse, elles aussi ne diffèrent apparemment en rien de celles de sa cousine. Comme cette dernière, on peut du reste la voir assez souvent chasser autour des réverbères. C'est également l'une des premières chauves-souris

à se mettre en chasse au crépuscule, parfois même avant le coucher du soleil.

A priori, la biologie de reproduction de la Pipistrelle pygmée peut être calquée sur celle de la Pipistrelle commune, sinon qu'elle semble mettre bas très souvent des jumeaux. Cependant, on a remarqué que ses colonies de reproduction étaient nettement plus populeuses que celles des autres pipistrelles. Ses nurseries peuvent alors par endroits compter jusqu'à plus de 800 femelles (Davidson-Watts & Jones, 2006). Ainsi, dans le bassin genevois, l'une d'entre elles, située sous les toits d'une école à Hermance (Genève), abritait pas moins de 642 individus en 2003 (cf. conservation), ce qui faisait de cette nurserie le deuxième plus grand rassemblement connu de chauves-souris de tout le bassin genevois.

Quelques données européennes suggèrent que la Pipistrelle pygmée est une espèce partiellement migratrice. On connaît, par exemple, le cas d'un individu qui, après avoir été bagué dans une nurserie en Allemagne, dans la Saxe, fut retrouvé un an plus tard sur la côte de Croatie, soit à 775 km de son point de départ (Dietz *et al.*, 2007). Pour le bassin genevois, la reprise d'un individu bagué dans le canton de Vaud et observé de nouveau en hibernation dans un toit en réfection à Genève suggère que cette espèce est plutôt sédentaire. ■

LA PIPISTRELLE PYGMÉE



RÉPARTITION

Dans le canton de Genève, l'espèce se révèle répandue un peu partout, mais ses gîtes estivaux et hivernaux apparaissent plus fréquents en zone urbaine et périurbaine, ce qui laisse entrevoir une synanthropie relativement marquée. Cependant, il faut prendre en considération le fait que les gîtes naturels des chauves-souris sont de manière générale plus difficiles à découvrir que les gîtes anthropiques, lesquels nous sont par ailleurs essentiellement signalés par des tiers. ■

STATUT DES POPULATIONS

L'espèce ne semble pas menacée dans les zones prospectées du territoire genevois, où elle s'avère commune. Quant aux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, nos données sont encore trop lacunaires pour y définir son statut. Néanmoins, au vu de nos connaissances sur son écologie, elle devrait y être relativement répandue, du moins en plaine et en zone rurale comme dans les agglomérations. ■

STATUT GE	STATUT BASSIN GE
LC	LC



CONSERVATION

Dans le bassin genevois, la Pipistrelle pygmée présente des populations satisfaisantes qui, *a priori*, ne nécessitent pas de mesures conservatoires particulières. Cependant, il faut rappeler qu'il s'agit d'une espèce extrêmement grégaire durant la période de reproduction, capable de constituer des nurseries pouvant parfois compter plusieurs centaines d'individus, ce qui la rend potentiellement plus vulnérable que d'autres chauves-souris à des destructions volontaires ou involontaires, ou encore à la prédation des chats domestiques. Dans les centres de soins pour la faune sauvage, c'est du reste l'une des chauves-souris les plus souvent soignées pour des blessures consécutives à des griffures ou des morsures de cet animal. Par ailleurs, comme pour d'autres chauves-souris grégaires, son statut d'espèce protégée n'est pas toujours suffisant pour convaincre un propriétaire de conserver une colonie, qui, aux yeux de ce dernier, pose des « problèmes sanitaires » ou des désagréments, si légers soient-ils. C'est ainsi qu'il nous est arrivé à quelques reprises de devoir renoncer à la protection d'un gîte de reproduction et d'envisager ni plus ni moins son obstruction, non sans avoir toutefois obtenu que cette opération soit effectuée après le départ des animaux. Ce fut notamment le cas pour la nursery de Pipistrelles pygmées d'Hermance (Genève) qui, à notre connaissance, devait être en 2003 le site de reproduction le plus important de Suisse pour cette espèce (cf. écologie). Et plus récemment, en automne 2013, ce ne sont pas moins de 435 individus de la même espèce qui se sont retrouvés piégés dans une grille d'évacuation d'un immeuble à Versoix (Genève). Pour l'instant, de tels incidents ne nous ont pas permis de mesurer d'éventuelles répercussions sur la démographie de l'espèce qui, apparemment, semble vigoureuse et assez adaptable (Sattler *et al.*, 2007). Néanmoins, soulignons que la Pipistrelle pygmée est beaucoup moins répandue ailleurs en Suisse, ce qui accroît l'importance de sa protection dans le bassin genevois. En conclusion, même si les chauves-souris souffrent moins qu'autrefois d'une image négative, il est toujours important de continuer nos efforts d'information auprès du public, qui, bien souvent, ignore les conséquences de la destruction locale d'une espèce marquée par un comportement grégaire prononcé. ■

LA PIPISTRELLE PYGMÉE

